

LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ

LA COLLECTIVITÉ ET SES AGENTS SOLIDAIRES DES SOIGNANTS : DISTRIBUTION DE MATÉRIEL DE SANTÉ

Parce que nous sommes tous concernés, tous solidaires, parce que la fraternité n'est pas qu'un mot mais aussi des gestes, le Département mobilise chaque fois que cela est possible ses agents, dans le respect des consignes sanitaires de l'Etat. Aujourd'hui, ce sont, entre autres, des agents des centres routiers et du Cabinet qui ont livré du matériel et dotations aux personnels soignants de la Manche. Le détail des actions du Département.

LES AGENTS DES ROUTES ET DU CABINET MOBILISÉS POUR LE TRANSPORT DE MATÉRIEL

En lien avec l'Agence Régionale de Santé Normandie (ARS), et afin de faciliter toutes les démarches pour lutter contre la crise sanitaire actuelle, **le conseil départemental de la Manche a décidé de mobiliser ses ressources humaines.**

Dans le but de soulager le personnel de santé les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) ont été destinataires de matériels, principalement des masques, via l'ARS : **le Département de la Manche a proposé à cette dernière d'en assurer la distribution partout sur le territoire afin que l'ARS puisse se concentrer sur son cœur de métier, d'éviter aux établissements de se déplacer et ainsi diminuer les délais d'acheminement.**



Le matériel prévu à la livraison par le Centre d'Entretien Routier de Saint-Lô.

Aujourd'hui, depuis les hôpitaux de Cherbourg (GHT Cotentin) et de Saint-Lô (GHT centre manche) **19 670 masques ont été distribués dans 59 établissements définis par l'ARS.**

Pour le Sud Manche (GHT d'Avranches), l'organisation de l'hôpital étant déjà bien établie, il a été convenu avec la référente de l'hôpital que le service de livraison par les services routiers du Département serait mis en place que la semaine suivante.

La semaine prochaine, sur les trois secteurs, ce seront donc 32 695 masques qui seront acheminés dans 97 établissements. Ceci sans prendre en compte les masques commandés par la Région Normandie en partenariat avec les Départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

Une procédure de distribution a été mise en place à destination des agents pour respecter toutes les consignes sanitaires émises par l'Etat. Les agents étaient équipés de gants et vêtements appropriés, munis de gels hydroalcooliques. Des circuits de livraisons ont été établis, et sur place, la préconisation d'aucun contact rapproché avec les employés des établissements a été demandée.

Cette mobilisation exceptionnelle et très rapide des moyens du Département démontre la volonté d'agir pour le service public et la capacité du conseil départemental à s'organiser et à réussir ensemble.

MOBILISATION DES COLLÈGES

En parallèle, un inventaire avait été réalisé sur l'ensemble des 53 collèges publics du département afin d'organiser un mouvement de solidarité auprès des professionnels en attente de matériel.

Au total, ce sont 80 000 paires de gants, 20 000 charlottes, 6 000 sur chaussures, 2 000 masques, 3 500 « kits visiteurs » (ensemble composé de blouse, charlotte, masque et sur chaussures) et 100 litres de gel hydro alcoolique qui ont été rassemblés. Les collèges privés se sont eux aussi fortement mobilisés.



Ici, matériel collecté au collège Guillaume Fouace de Saint-Vaast-la-Hougue

Ce sont d'autres agents du Cabinet du Président qui ont, avec les mêmes précautions, livré ce matériel collecté dans les EHPAD et Centres Médico-sociaux du département notamment.

DE NOMBREUSES AUTRES INITIATIVES DU DÉPARTEMENT

- **Le Département mobilise ses agents pour un appel à l'entraide**

Fort de plus de 2 000 agents, la communication interne du Département a choisi de les mobiliser. Nous sommes tous voisins de personnes plus fragiles, plus vulnérables, qui sont les plus touchées, avec un sentiment d'isolement renforcé. Certains n'ont plus accès aux structures d'entraide habituelles et leurs proches sont souvent trop

éloignés pour leur rendre visite. Nombreux sont ceux à se préoccuper de l'impact de cette situation sur les personnes de leur voisinage, notamment les personnes dépendantes et isolées. **Ce temps de confinement est l'occasion de s'ouvrir davantage sur son voisinage, d'inventer de nouvelles solidarités.**

Le Département a donc invité chaque agent à s'engager concrètement dans ce formidable élan d'entraide et de solidarité qui est en train de s'organiser, dans la Manche comme en France, afin de permettre à chacun, quelle que soit sa situation, de surmonter la crise sanitaire dans les meilleures conditions possibles.

- **Etre vigilant sur le maintien du lien avec les personnes en situation d'isolement social** en vérifiant qu'elles vont bien, en les informant de la situation, en transmettant les gestes barrières ou en alertant sur les symptômes.
- **Proposer de faire les courses** et de distribuer des denrées, en mettant un mot dans les boîtes aux lettres des plus fragiles, en l'affichant dans la cage d'escalier, ou plus simplement, en les appelant quand cela est possible. Cette proposition peut également être faite aux personnels soignants, pharmaciens, membres des services d'aide à domicile pour personnes en situation de handicap ou personnes âgées et plus largement à tous ceux assurant des fonctions vitales pour le bon fonctionnement du pays.
- **Expliquer le fonctionnement des attestations de déplacement,** leur en donner des vierges, ou les aider à en écrire ou à les remplir.
- **Rassurer sur le maintien des prestations sociales : le Département s'engage à ce que tous les droits en cours soient maintenus.** Pour les nouveaux droits, le conseil départemental étudiera les demandes d'Allocations Personnalisées Autonomie d'urgence et les Prestations de Compensation du Handicap d'urgence ainsi que les demandes d'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, conformément aux recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé.

En matière de suivi du RSA, de dispositifs aidés, du Fonds d'aides aux jeunes ou du Fonds de solidarité logement par exemple, l'activité du Département est évidemment maintenue, en lien avec les délégataires (CAF, missions locales...). **La priorité absolue est de garantir les droits et les ressources des personnes les plus fragiles.** Il est essentiel de maintenir le lien avec tous les publics. **Huit référents insertion assurent une permanence téléphonique par zone et sont en mesure de répondre à n'importe quel besoin.** Toutes les aides financières et subventions sont bien maintenues également.

- **Le soutien à l'économie locale**

Le Département a fait le choix d'être solidaire avec le monde économique et ses partenaires en assurant la continuité du paiement de ses prestataires, qu'ils appartiennent au monde économique ou associatif (notamment concernant le paiement des salaires pour ce dernier).

- 18,4 millions € dans la semaine du 16 mars
- 3,4 millions € dans la semaine du 23 mars.
- Soit plus de 200 entreprises ou associations au total. Pour le seul département de la Manche, cela représente 8,9 millions € de mandats qui intéressent directement nos associations (76) et nos entreprises, artisans et TPE (103)

- **Solidarité des entreprises via Latitude Manche**

Latitude Manche a mis en place une communication auprès de ses adhérents (360 structures) afin de sensibiliser ces dernières aux besoins des établissements de santé.

- **Une plateforme téléphonique pour les assistant(e)s maternel(le)s**

Face aux nombreuses interrogations de la part des assistant(e)s maternel(le)s, le Département a mis en place un numéro d'appel dédié afin de répondre au mieux aux

attentes et offrir un meilleur accompagnement dans la recherche d'information.

Les assistantes maternelles peuvent faire part à tout moment de leurs interrogations aux services du Département qui sont à leur écoute au : 02.33.06.69.93.

- **Mise à disposition de tablettes attribuées aux collèges**

Afin d'assurer la continuité pédagogique des collèges, le conseil départemental en collaboration avec Manche Numérique a mis à disposition des tablettes et des ordinateurs portables aux enseignants et élèves non équipés à leur domicile. A ce jour, 301 tablettes ont été distribuées.

- **Ressources en ligne**

La Bibliothèque Départementale de la Manche propose un panel d'offre de services en ligne disponible, une belle idée culture pendant cette période de confinement : presse, cinéma, autoformation à distance 24H/24.

Le conseil départemental de la Manche offre un accès gratuit et exceptionnel à son service "Ma petite Médiathèque", destiné aux plus jeunes ! L'inscription est possible pour tous, il n'est pas nécessaire d'être déjà inscrit à la bibliothèque et il n'est pas nécessaire d'être déjà inscrit aux services en ligne.

Plus d'infos et inscription sur le site <https://biblio.manche.fr/>



Le site internet de La Maison de l'Histoire - Archives départementales permet de consulter en ligne les fonds des archives départementales de la Manche. À retrouver sur leur nouveau : expositions, dossiers historiques, découverte de la paléographie, archives sonores et audiovisuelles...

Plus d'infos sur le site : <https://www.archives-manche.fr/>



▪ **Les réseaux sociaux : une proximité et une solidarité virtuelle !**

Dans ce contexte de confinement, les réseaux sociaux sont une porte d'entrée virtuelle pour avoir des informations, une fenêtre sur l'extérieur et un lieu de partage pour un grand nombre d'habitants.

C'est pourquoi le Département de la Manche met en ligne chaque jour des publications sur sa page Facebook ou son compte Twitter pour informer le public, rappeler à tous les gestes barrière, les conduites à tenir ou les dernières recommandations, mais aussi ouvrir quelques bulles d'évasion.

➤ **Diffusion d'une vidéo inédite sur #LaManche**



Publiée le 23 mars, elle a été vue en l'espace d'une semaine 164 000 fois et suscité 3 802 réactions, commentaires et partages.

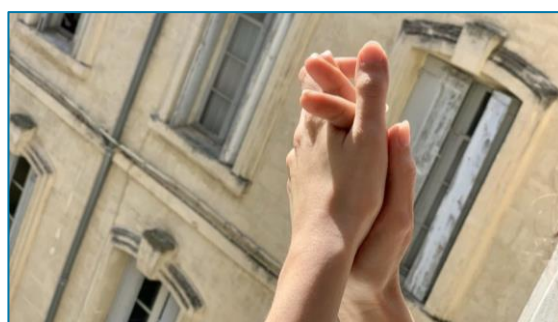
Parce qu'en ces temps de confinement, nos balades sur les plages, nos promenades en bords de mer, nos marches dans les marais ou sur nos sentiers de randonnée, nos activités

sportives en plein air, nos visites à la découverte de notre patrimoine... nous manquent. Parce que nous n'oublions pas à quel point notre territoire est magnifique, et parce que nous avons hâte de retrouver cette authenticité, le Conseil départemental de la Manche propose une magnifique vidéo inédite pour une balade depuis son canapé.

🌐 <https://www.facebook.com/MancheCD50/videos/520780812152183/>

➤ **Soutien à l'opération #OnApplaudit**

Lancée et relayée par le Département de la Manche : tous les jours, à 20h, le Département invite, comme cela se fait partout en France désormais, tous les Manchois à se réunir à leurs fenêtres, balcons, terrasses, pour applaudir les soignants et professionnels de santé mobilisés. L'occasion aussi de remercier tous ceux qui poursuivent leur activité, parce que nous n'oublions pas les autres corps de métier !



➤ **À vos idées !**

Parce que beaucoup doivent rester chez eux confinés, le Département propose sur sa page Facebook que tous les habitants de #LaManche participent à une boîte à idées, pour adultes et enfants, en partageant photos ou vidéos des meilleures occupations, qu'elles soient créatives, sportives, culturelles, éducatives, insolites, décalées, ou drôles !

Parce que dans #LaManche, on est confiné mais on a des idées !

🌐 <https://www.facebook.com/MancheCD50/posts/2619954094798942>



➤ **Lancement mercredi 1^{er} avril de l'opération #RelèveTaManche**

Non, ce n'est pas un poisson d'avril, mais juste la proposition aux 30 000 membres de la communauté qui suit le conseil départemental sur sa page Facebook de partager toutes les initiatives d'entraide et de solidarité dans la Manche, organisées ou spontanées, collectives ou individuelles, institutionnelles, associatives ou individuelles...



Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr